REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	14	13

Date de la convocation
7 avril 2022

Date d'affichage
7 avril 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 13 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 13 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Fanny Dubois, Martine Garniaux, Mrs. Philippe Crépin ; Philippe Beluche, Laurent Beaufrez, M. Thierry Garessus, Lionel Bonsoir

Absents excusés : M. Daniel Harmand,

Procuration : Mme Nathalie Mougin à Mme Fanny Dubois
Mme Virginie Hernandez à M. Lionel Bonsoir
Mme Florence Baros à Mme Martine Garniaux
M. Michael Brun à M. Philippe Beluche
M. Philippe Lepers à M. Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M. Brun Michaël

Public : Presse Mme Frottier

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20220413-2022_06-DE

Délibération n° 2022-06

Compte administratif

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Garniaux Martine, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mr Philippe Crépin, Maire.
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 535 405.64 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		343 020.07 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		192 385.57 €
C Résultat à affecter **= A+B (hors restes à réaliser)** **(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)**		**535 405.64 €**
D Solde d'exécution d'investissement		-36 780.92 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		0.00 €
Besoin de financement F	**=D+E**	**-36 780.92 €**
AFFECTATION = C	**=G+H**	**535 405.64 €**
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		142 580.92 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		392 824.72 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 19/05/22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20220413-2022_06-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	14	13

Date de la convocation
7 avril 2022

Date d'affichage
7 avril 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 13 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 13 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Fanny Dubois, Martine Garniaux,
Mrs. Philippe Crépin ; Philippe Beluche, Laurent Beaufrez,
M. Thierry Garessus, Lionel Bonsoir

Absents excusés : M. Daniel Harmand,

Procuration : Mme Nathalie Mougin à Mme Fanny Dubois
Mme Virginie Hernandez à M. Lionel Bonsoir
Mme Florence Baros à Mme Martine Garniaux
M. Michael Brun à M. Philippe Beluche
M. Philippe Lepers à M. Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M. Brun Michaël

Public : Presse Mme Frottier

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20220413-2022_007-DE

Délibération n° 2022-07

Compte de gestion

APPROBATION du COMPTE de GESTION dressé par le Trésorier (Comptabilité M14 – exercice 2021)

Le Conseil municipal,
Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les contingents sont bien établis,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20220413-2022_007-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	14	13

Date de la convocation
7 avril 2022

Date d'affichage
7 avril 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 13 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 13 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Fanny Dubois, Martine Garniaux,
Mrs. Philippe Crépin ; Philippe Beluche, Laurent Beaufrez,
M. Thierry Garessus, Lionel Bonsoir

Absents excusés : M. Daniel Harmand,

Procuration : Mme Nathalie Mougin à Mme Fanny Dubois
Mme Virginie Hernandez à M. Lionel Bonsoir
Mme Florence Baros à Mme Martine Garniaux
M. Michael Brun à M. Philippe Beluche
M. Philippe Lepers à M. Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M. Brun Michaël

Public : Presse Mme Frottier

Envoyé en préfecture le 05/05/2022
Reçu en préfecture le 05/05/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20220413-2022_08-DE

Délibération n° 2022-08

Vote des taux communaux

Monsieur le Maire indique que le BP 2022 a été construit sur les bases d'une fiscalité identique en taux qu'en 2021. Ainsi, M. le Maire propose de reconduire les taux comme suit :

Taux de la taxe d'habitation : **11, 23 %** (moyen : 12,25%)

Taux de la taxe foncier bâti : **29,07 %**

Taux de la taxe foncier non bâti : **46,89 %** (moyen : indéterminé)

Taux inchangés par rapport à 2020 et 2021

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 31/5/22
Le Maire, Philippe Crépin

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

~~~~~

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
8	14	13

Date de la convocation
7 avril 2022

Date d'affichage
7 avril 2022

Objet de la Délibération

SEANCE du 13 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 13 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes, Caroline Beluche, Fanny Dubois, Martine Garniaux,
Mrs. Philippe Crépin ; Philippe Beluche, Laurent Beaufrez,
M. Thierry Garessus, Lionel Bonsoir

Absents excusés : M. Daniel Harmand,

Procuration : Mme Nathalie Mougin à Mme Fanny Dubois
Mme Virginie Hernandez à M. Lionel Bonsoir
Mme Florence Baros à Mme Martine Garniaux
M. Michael Brun à M. Philippe Beluche
M. Philippe Lepers à M. Philippe Crépin

Secrétaire de séance : M. Brun Michaël

Public : Presse Mme Frottier

Envoyé en préfecture le 03/05/2022
Reçu en préfecture le 03/05/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20220413-2022_09-DE

Délibération n° 2022-09

Budget primitif 2022

M. le Maire donne lecture du budget 2022. Il rappelle que ce dernier est conforme aux orientations budgétaires en séance plénière.

Voici un tableau synthétique des éléments du budget 2022, parallèlement à cela, le budget par imputation fut adressé à l'ensemble du Conseil Municipal.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 271 495.72 €	Recettes	1 063 671.00 €
Ligne 023	185 000.00 €	Ligne 002	392 824.72 €
Total dépenses	**1 456 495.72 €**	**Total recettes**	**1 456 495.72 €**

INVESTISSEMENT

Dépenses	2 244 301.00 €	Recettes	1 953 501.00 €
Ligne 001	36 780.92 €	Compte 1068	142 580.92 €
RAR 2021	0.00 €	Ligne 021	185 000.00 €
Total dépenses	**2 281 081.92 €**	**Total recettes**	**2 281 081.92 €**
~~~~~

Voici les principaux commentaires liés à ce budget :

- Le principal poste de dépenses concerne la construction du gymnase ainsi que le projet Age et Vie.

VOTE : OUI à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 21 04 22
Le Maire, Philippe Crépin

Envoyé en préfecture le 03/05/2022
Reçu en préfecture le 03/05/2022
Affiché le
ID : 090-219000718-20220413-2022_09-DE